



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 18 DECEMBRE 2023

**Présents** : MM. Le Nagard (Président) – Duclos

**Assistent** : MM. Renault (Cda) - Vernet (Comité)

**Excusé** : M Gondel

### INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

#### COMMUNIQUÉ

##### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

#### RAPPEL

##### *PORT DES PROTÈGE-TIBIAS*

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

#### RAPPEL

##### *FEUILLE DE MATCH (FMI)*

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## SUIVI FMI

La Commission Futsal rappelle à tous les clubs que la **FMI** est obligatoire pour toutes les rencontres de Senior Futsal ou de Critérium Jeunes Futsal.

La commission Statuts et règlements du DVOF est chargé du suivi de la non-utilisation de la FMI par les clubs. Les sanctions pour non-utilisation de la FMI sont applicables **à partir du 01-11-23**.

### Rappel de l'article 44-4 des RS du DVOF :

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

**Dans le cas de non-utilisation de la FMI, les clubs doivent adresser un mail au DVOF en indiquant les raisons de l'absence de FMI.**

## COURRIERS CLUBS

### Les Sportifs de Garges : Mail du 27-11-23

Réception feuille de plateau et feuille de présence du club Sportifs de Garges du plateau du 19-11-23 à Garges.

### Avicenne Asc : Mail du 28-11-23

Pris note du forfait avisé de votre équipe Senior 2 pour la rencontre de Coupe Comité senior du 29-11 contre Montmorency FC 2.

### Futsal Club VLB : Mails des 30-11 et 08-12-23

Pris note de l'engagement de vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase :  
1 équipe U6 à U8 & 2 équipes U9-U10

### Foot Indoor Loisir : Mail du 01-12-23

Pris note que la rencontre U16 du samedi 02-12-23 n'apparaît pas sur la FMI.

### Avicenne Asc : Mail du 01-12-23

Pris note de l'engagement de vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase :  
4 équipe U6 à U8 - 2 équipes U9-U10 – 2 équipes U12 – 2 équipes U14 & 2 équipes U16  
La commission vous demande de confirmer le lieu et l'horaire de début des plateaux U9-U10.

### Les Sportifs de Garges : Mail du 01-12-23

Pris note de l'engagement de vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase :  
2 équipes U9-U10 – 1 équipe U12 – 1 équipe U14 & 1 équipe U16

### Cfj Persanaise : Mail du 02-12-23

Pris note de votre déplacement à Marcouville City CP pour le plateau U9 du 02-12-23 et de l'absence du club recevant. La commission regrette cet état de fait.

### Cfj Persanaise : Mail du 03-12-23

Pris note de l'engagement de vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase :  
2 équipes U6 à U8 - 4 équipes U9-U10 – 1 équipe U12 – 1 équipe U14 & 1 équipe U16

### Foot Indoor Loisir : Mail du 03-12-23

Pris note des problèmes rencontrés lors de la rencontre U18 du 02-12 contre Aulnay Futsal. Ce dossier concerne la LPIFF.



**Avicenne Asc** : Mail du 04-12-23

Pris note de votre déplacement à Marcouville City CP pour le plateau U9 du 02-12-23 et de l'absence du club recevant. La commission regrette cet état de fait.

**Avicenne Asc** : Mail du 05-12-23

Pris note de l'erreur de gymnase pour vos plateaux à domicile. La modification sera effectuée pour les plateaux à partir de janvier 2024.

**Futsal Club VLB** : Mails du 06-12-23

Pris note de la modification de gymnase pour le plateau U9 du 16-12-23. Modification effectuée sur FAL

**Mairie de Pontoise** : Mail du 06-12-23

Demande de renseignement concernant le problème sur le plateau U9 du samedi 02-12-23 à Marcouville City CP.

**CS Jocasziens** : Mail du 06-12-23

Pris note de l'inversion du résultat pour la rencontre U14 du 03-12 contre Asf Argenteuil.

**My Sarcelles Futsal** : Mail du 07-12-23

Pris note de votre demande de modification de date pour les rencontres du 22-01 et du 05-02-24 pour cause d'occupation du gymnase par la section boxe.

Pris note de votre demande de modification de date pour la rencontre du 11-03-24 pour cause de 2 rencontres programmées 2 jours consécutifs.

Accord de la commission. Voir le paragraphe matchs remis.

**Bezons Futsal Club** : Mail du 07-12-23

Pris note de l'indisponibilité du gymnase le dimanche 10-12-23 (attestation mairie jointe).

La commission remet la rencontre contre Cergy-Pontoise à une date ultérieure.

**Foot Indoor Loisir** : Mail du 07-12-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre U16 du 10-12-23 contre Asf Argenteuil.

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

**Entente MMB** : Mail du 07-12-23

Pris note du forfait avisé de votre équipe pour la rencontre du 08-12-23 contre Montigny Lvdb 1.

**Osny United** : Mail du 07-12-23

Pris note de la modification de gymnase pour vos futures rencontres à domicile :

Gymnase de la Ravinière – 1 rue Jean Larosa – 95520 Osny

**Cfj Persanaise** : Mail du 10-12-23

Pris note de la programmation de 2 rencontres U16 le samedi 16-12-23.

La commission reporte à une date ultérieure la rencontre contre Marcouville City CP.

**Eaubonne Csm** : Mail du 11-12-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre de championnat D1 du 16-12-23 en raison de votre rencontre de Coupe Nationale le même jour.

La commission reporte à une date ultérieure la rencontre contre Cfj Persanaise.

**Asf Argenteuil** : Mail du 13-12-23

Pris note de votre réclamation concernant la disqualification de votre équipe 2 en Coupe du Comité.

La commission futsal n'est pas compétente pour ce fait. Le club à la possibilité de faire appel de la décision de la commission statuts et règlements.

**Arnouville Usc** : Mail du 13-12-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 16-12-23 contre Les Sportifs de Garges.

La commission remet la rencontre contre Les Sportifs de Garges à une date ultérieure.



**Les Sportifs de Garges** : Mail du 14-12-23

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre du 16-12-23 contre Arnouville Usc.

**Attainville Futsal Club** : Mail du 16-12-23

Pris note de l'absence excusée de vos équipes sur le plateau U9 du 17-12-23 à Cfj Persanaise.

**Attainville Futsal Club** : Mail du 17-12-23

Pris note de l'engagement de vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase :

2 équipes U9-U10 – 1 équipe U12 – 1 équipe U14 & 2 équipes U16

**CS Jocassiens** : Mail du 17-12-23

Pris note du non déroulement de la rencontre U14 du 17-12 contre Marcouville City CP suite indisponibilités du gymnase de Marcouville. La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

**Gonesse RC** : Mail du 18-12-23

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le mardi 19-12-23 (attestation mairie jointe).

La commission remet la rencontre à une date ultérieure.

**Attainville Futsal Club** : Mail du 18-12-23

Réception feuille de match U16 du 25-11 contre Combo Futsal.

## RETOUR COMMISSION SECTION DES LOIS DU JEU

### COMMISSION du 05-12-2023

**Match n° 27616717 – AFS Vauréal 2 / ASF Argenteuil 2 du 01-12-23 - Coupe Comité Futsal**

Pris connaissance des pièces versées au dossier : la feuille de match, le rapport de l'arbitre, le rapport de l'arbitre assistant et le courrier de réclamation du club AFS VAUREAL.

- Considérant que la rencontre s'est soldée sur un score de parité
- Considérant qu'une séance de tirs au but doit être organisée afin de départager les 2 équipes
- Considérant que cette séance doit être composée de 5 tirs pour chaque équipe comme stipulé dans l'article 14.2 du règlement spécifique de la Coupe du Comité Futsal
- Considérant que les rapports des officiels confirment que seulement 3 tirs de chaque équipe ont eu lieu.

La Commission décide que la séance de tirs au but est à refaire avec 1 arbitre officiel à la charge du District.

La Commission rappelle que seuls les joueurs figurant sur la feuille de match de la rencontre précitée peuvent participer à cette séance.

## RETOUR COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

### COMMISSION du 06-12-2023

**Match n° 27616717 – AFS Vauréal 2 / ASF Argenteuil 2 du 01-12-23 - Coupe Comité Futsal**

Réserve confirmée le 02/12/2023.

Réserve du club de l'AFS VAUREAL sur la participation de l'ensemble des joueurs du club de l'AFS ARGENTEUIL susceptible d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure alors qu'elle ne joue pas le lendemain.

**Le joueur Mehdy G licence n° 2546265793 du club DE AFS ARGENTEUIL** a participé au match cité ci-dessus et au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou le lendemain.

**Match référence : ASF FUTSAL ARGENTEUIL - CHAMPS FC en date du 21/11/2023**

La commission dit réserve recevable et fondée, match perdu par pénalité au club d'AFS ARGENTEUIL

**AFS VAUREAL qualifié pour la suite de la compétition**



## MATCHS REMIS

### SENIOR D1

Match n° 26509814 : Osny United 1 / Combo Futsal 1 : **le samedi 20-01-24 à 18H00**  
Match n° 26509851 : Arnouville Usc 1 / Les Sportifs de Garges 2 : **le samedi 20-01-24 à 13H30**  
Match n° 26509855 : Eaubonne Csm 1 / Cfj Persanaise 1 : **le samedi 20-01-24 à 20H00**  
Match n° 26509847 : Arnouville Usc 1 / Osny United 1 : **le samedi 17-02-24 à 13H30**

### SENIOR D2

Match n° 26571912 : Montmorency Futsal 2 / St Brice Fc 1 : **le jeudi 21-12-23 à 20H45**  
Match n° 26571895 : My Sarcelles Futsal 1 / Asf Argenteuil 3 : **le vendredi 26-01-24 à 21H30**  
Match n° 26571916 : My Sarcelles Futsal 1 / Futsal Club VLB 1 : **le lundi 12-02-24 à 21H30**  
Match n° 26571881 : Bezons Futsal C 2 / Cergy-Pontoise FC 2 : **le dimanche 18-02-24 à 18H15**  
Match n° 26571905 : Gonesse RC 1 / St Brice FC 1 : **le mardi 16-01-24 à 20H45**

**Matches remis pour cause de 2 rencontres inscrites au calendrier sur 2 jours consécutifs :**

Match n° 26571931 : Asf Argenteuil 3 / Montmagny Asfs 2 : **le dimanche 25-02-24 à 17H00**  
Match n° 26571941 : Cergy-Pontoise FC 2 / Bezons Futsal C 2 : **le lundi 25-03-24 à 20H00**  
Match n° 26571942 : My Sarcelles Futsal 1 / Montmagny Asfs 2 : **le vendredi 22-03-24 à 21H30**  
Match n° 26571957 : My Sarcelles Futsal 1 / Cergy-Pontoise FC 2 : **le lundi 06-05-24 à 21H30**  
Match n° 26602049 : Cergy-Pontoise FC 1 / Bezons Futsal C 1 : **le lundi 18-03-24 à 20H00**  
Match n° 26602048 : My Sarcelles Futsal 2 / Combo Futsal 2 : **le lundi 25-03-24 à 21H30**

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389951 : Marcouville City CP 21 / Cfj Persanaise 21 : **le samedi 13-01-24 à 12H00**  
Match n° 27390142 : Sportifs de Garges 21 / Attainville Futsal C21 : **le samedi 13-01-24 à 11H00**  
Match n° 27390166 : Asf Argenteuil 22 / Foot Indoor Loisir 21 : **le dimanche 14-01-24 à 15H00**

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391080 : Marcouville City CP 21 / Cs Jocassiens 21 : **le dimanche 14-01-24 à 11H30**

## CONFIRMATION DE RÉSULTAT

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389956 : Attainville Futsal C22 / Combo Futsal 21 du 25-11-23  
Feuille de match papier  
Attainville Futsal C 22 : 2 Buts  
Combo Futsal 21 : 11 Buts

### CRITÉRIUM U14

Match n° 2391077 : Cs Jocassiens 21 / Asf Argenteuil 22 du 03-12-23  
Erreur de saisie sur la FMI  
Cs Jocassiens 21 : 4 Buts  
Asf Argenteuil 22 : 11 Buts



## 1<sup>er</sup> FORFAIT NON AVISÉ

### SENIOR D2

**Match n° 26602022** : Bezons Futsal Club 1 / Goussainville FC 2 du 17-12-23

Lecture de la feuille de match. Lecture du rapport de l'arbitre

Forfait non avisé de l'équipe de Goussainville FC 2

Bezons Futsal Club 1 : **5 Buts 3 Points**

Goussainville FC 2 : **0 Buts -1 Point**

Goussainville FC : **amende 30€**

## COUPE CVO FUTSAL

### TIRAGE Tour de Cadrage

Les rencontres du tour de cadrage auront lieu :

Semaine **03** du **15-01** au **21-01-24**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	27684507	MARCOUVILLE CITY CP 2	PARMAIN FUTSAL AS 1	Sam 20-01-24 à 18H30
2	27684508	CERGY-PONTOISE FC 1	COMBO FUTSAL 1	Lun 15-01-24 à 20H00
3	27684509	ASF ARGENTEUIL 1	MONTMORENCY FUTSAL 1	Mardi 16-01-24 à 20H15
4	27684510	MONTMAGNY ASFS 1	RC ARGENTEUIL 1	Lun 15-01-24 à 20H45
5	27684511	SAINT BRICE FC 1	GONESSE RC 1	Sam 20-01-24 à 20H30

**Les équipes suivantes engagées en coupe nationale sont exemptes du tirage :**

Les Sportifs de Garges

**Les équipes suivantes engagées en coupe de Paris IDF sont exemptes du tirage :**

Afs Vauréal - Attainville Futsal C – Garges Djibson Asc 2 - Goussainville FC –

**Equipes exemptées du tirage :** Arnouville Usc – Avicenne Asc - Eaubonne Csm - Montigny Lvdb – My Sarcelles Futsal – Sannois Fce

#### Arbitrage :

*Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.*

#### Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



## 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### SENIOR D1

Match n° 26509854 : RC Argenteuil 1 / Osny United 1 du 14-12-23

### COUPE COMITÉ FUTSAL

Match n° 27616716 : Combo Futsal 2 / Parmain Futsal AS 2 du 02-12-23

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389969 : Combo Futsal 21 / Avicenne Asc 21 du 02-12-23

Match n° 27389974 : Cergy-Pontoise Fc 21 / Combo Futsal 21 du 09-12-23

## 2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391075 : Combo Futsal 21 / Marcouville City Cp 21 du 18-11-23

Match n° 27391029 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 25-11-23

## PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique** : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAU U9 du 17-12-23

Asf Argenteuil : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U9 du 17-12-23.



## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

### PLATEAU U7 du 26-11-23

**Garges Djibson Asc** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence des équipes sur le plateau U7 du 26-11-23 à Asf Argenteuil

### PLATEAU U9 du 02-12-23

**Marcouville City Cp** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence des équipes sur le plateau U9 du 02-12-23 à Attainville Futsal.

### PLATEAU U9 du 16-12-23

**Avicenne Asc** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U9 du 16-12-23 à Futsal Club VLB.

**Attainville Futsal Club** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U9 du 16-12-23 à Futsal Club VLB.

## 2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

### PLATEAU U9 du 18-11-23

**Marcouville City Cp** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence des équipes sur le plateau U9 du 18-11-23 à Ermont Ams

## NON TRANSMISSION FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS APRÈS 2 RELANCES

### PLATEAU U7 du 12-11-23

**Marcouville City Cp** : Non transmission feuille de présence club sur plateau U7 du 12-11-23 à Cfj Persanaise.

Amende : 52€

## AMENDES

### PLATEAU U9 du 02-12-23

**Marcouville City Cp** : Non organisation du plateau du club organisateur du 02-12-23

Amende : 100€

### PLATEAU U9 du 16-12-23

**Marcouville city Cp** : Absence non excusée du club sur le plateau U7 du 26-11-23 à Futsal Club VLB.

Amende : 50€





## ENGAGEMENT 2<sup>ème</sup> PHASE FUTSAL

CLUBS	N° Affiliation	Plateau U8	Plateau U10	Critérium U12	Critérium U14	Critérium U16
ASF ARGENTEUIL	561071	2	2	2	2	2
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343		2	1	1	2
AVICENNE ASC	551972	4	2	2	2	2
CERGY-PONTOISE FC	551988					1
COMBO FUTSAL	560866			1	1	1
CULTURE SPORT JOCASSIENS	560972			1	1	1
ERMONT AmS	551390	2	2			
FOOT INDOOR LOISIR	582621					1
FUTSAL CLUB VLB	560814	1	2			
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	1	2	1	1	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442		2	1	1	1
MARCOUVILLE CITY CP	580882	2	2	1	1	1
PARMAIN FUTSAL	551445					
PERSANAISE CFJ	580869	2	4	1	1	1
VEMARS ST WITZ FC	524020					1
		<b>14</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>15</b>

## CALENDRIER 2<sup>ème</sup> PHASE FUTSAL

### Janvier 2024

Sam 06 et Dim 07  
Sam 13 et Dim 14  
Sam 20 et Dim 21  
Sam 27 et Dim 28

Vacances scolaires

J5 Ph 1 - Crit U12 + Matchs remis U14 et U16  
J1 Ph 2 - Crit U14 et J1 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U8  
J1 Ph 2 - Crit U12 et J2 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U10

### Février 2024

Sam 03 et Dim 04  
Sam 10 et Dim 11  
Sam 17 et Dim 18  
Sam 24 et Dim 25

1/8 Finale Coupes U14 et U16 + Plateau U8

Vacances scolaires  
Vacances scolaires  
Vacances scolaires

### Mars 2024

Sam 02 et Dim 03  
Sam 09 et Dim 10  
Sam 16 et Dim 17  
Sam 23 et Dim 24  
Sam 30 et Dim 02

J2 Ph 2 - Crit U14 et J3 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U10  
J2 Ph 2 - Crit U12 et J4 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U8  
J3 Ph 2 - Crit U14 et J5 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U10  
1/4 Finale Coupes U14 et U16 + Plateau U8  
J3 Ph 2 - Crit U12 et J6 Ph 2 - Crit U16

### Avril 2024

Sam 06 et Dim 07  
Sam 13 et Dim 14  
Sam 20 et Dim 21  
Sam 27 et Dim 28

Vacances scolaires  
Vacances scolaires  
Vacances scolaires

J4 Ph 2 - Crit U14 et J7 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U10

### Mai 2024

Sam 04 et Dim 05  
Sam 11 et Dim 12  
Sam 18 et Dim 19  
Sam 25 et Dim 26

J4 Ph 2 - Crit U12 et J8 Ph 2 - Crit U16 + Plateau U8  
1/2 Finale Coupes U14 et U16  
J5 Ph 2 - Crit U14 et J9 Ph 2 - Crit U16  
Finales Coupes U14 et U16 + Plateau U10

### Juin 2024

Sam 01 et Dim 02

J5 Ph 2 - Crit U12 et J10 Ph 2 - Crit U16

Prochaine réunion  
Lundi 08 Janvier 2024 à 18H30